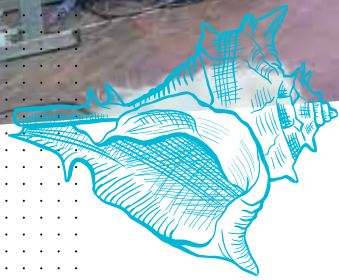


PLOBANNALEC LESCONIL

JUIL
2023

Le magazine de la commune | *Kelaouenn ar gumun*

Mag



DOSSIER DÉTACHABLE P. 11

La saison estivale

PROGRAMMATION CULTURELLE,
ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE P. 8

Adressage :
nouvelle
réglementation

ASSOCIATIONS P. 20

Les interlocuteurs
de la collectivité

HISTOIRE P. 23

Les « pont » sur la
commune de
Plobannaec-Lesconil



www.plobannaec-lesconil.com



P 6

P 19

PLOBANNALEC LESCONIL *Mag*

JUIL 2023

le magazine de la commune | plobannalec-lesconil.com

www.plobannalec-lesconil.com

[villeplobannaleclesconil](https://www.facebook.com/villeplobannaleclesconil)

[villedeplobannaleclesconil](https://www.instagram.com/villedeplobannaleclesconil)

Résponsable de la publication :

Cyrille Le Cleac'h

Rédaction :

Équipe municipale

Photographies :

ville de Plobannalec-Lesconil, Adobestock, Pixabay

Illustrations :

Freepik

Conception et mise en page :

GéDéZ'ailes Communication

Impression :

Imprimerie de l'Atlantique
Imprimé sur papier FSC par un imprimeur labellisé
Imprim'Vert.

Mairie de Plobannalec-Lesconil
1 rue de la Mairie
29740 Plobannalec-Lesconil
02 98 82 20 22
mairie@plobannalec-lesconil.fr

EDITO / PENNAD-STUR..... 3

TRAVAUX & AMÉNAGEMENT / LABOURIOÙ HA TERKAÑ

Economies d'énergie 4
Point d'étape sur la réalisation des grands chantiers 5

ENFANCE & JEUNESSE / BUGALE HA YAOUANKIZ

La vie scolaire 6
Jeunesse 7

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE / ENDRO NATUREL HAG ENDRO BEVAÑ

Adressage : nouvelle réglementation 8
Opération « La ville sans déchet » 9

RETOUR EN IMAGES / DISTRO GANT SKEUDENNOÙ 10

DOSSIER / DOSER

La saison estivale 11
Animation musicale : demandez le programme ! 12
Expositions : une offre variée 14
Agenda des manifestations de l'été 15
À vélo, je respecte le code de la route 17
Focus sur les Chaucidou 18

VIE DE LA COMMUNE / BUHEZ AR GUMUN

La police municipale veille sur vous 19

ASSOCIATIONS / KEVREDIGEZHIOÙ

Les interlocuteurs de la collectivité 20

AGENDA / DEIZIATER

Programme des manifestations automne-hiver 2023 21

LA LANGUE DU TERRITOIRE / YEZH AR VRO..... 22

HISTOIRE / ISTAR

Les « pont » 23

ÉCONOMIE & TOURISME / EKONOMIEZH & TOURISTEREZH

3 nouvelles adresses gourmandes sur la commune 24
Une nouvelle entreprise au service des marins-pêcheurs 25

TRIBUNE / TRIBUNELL..... 26

VIE DE LA COMMUNE / BUHEZ AR GUMUN

État civil 27

DANS LE RÉTRO / UR SELL WAR-GIL..... 28



Une belle saison estivale en perspective



Cyrille Le Cleac'h

Chers ami(e)s de Plobannalec-Lesconil,

Ce nouveau numéro du Mag est consacré en partie à la saison estivale, période de l'année où la commune connaît un triplement de sa population.

Authentique, le Pays Bigouden est attractif et le tourisme est devenu depuis de très nombreuses années un pilier de notre économie locale au même titre que la pêche et ses activités connexes, secoués par le plan de sortie de flotte et face à de nombreux défis à relever pour perdurer.

Avec 5 campings, un hôtel, les locations saisonnières et 2 colonies de vacances, notre commune est le second hébergeur en nombre de lits marchands du Pays Bigouden.

Mais c'est vers un tourisme raisonné et responsable que nous devons nous tourner : un tourisme soucieux de l'environnement respectant

le cadre de vie des habitants et qu'il faudra étaler sur toute l'année. J'ajoute que la ressource en eau reste fragile sur notre territoire malgré un printemps pluvieux.

Ce bulletin est aussi l'occasion de rappeler que le civisme, le respect des autres dans nos usages de la voie publique et des espaces partagés est l'une de nos priorités. Vous retrouverez les articles traitant de ce sujet dans le cahier central détachable.

Une nouvelle fois, notre commune peut s'enorgueillir d'un programme de concerts de qualité élaborés par le service culturel ainsi que les différents événements organisés par les bénévoles du riche tissu associatif local.

Je vous souhaite un bel été, sachez profiter de ce bel environnement qui nous entoure.

Cyrille Le Cleac'h, Maire

→ INFOS PRATIQUES / TITOUROÙ TALVOUDUS

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
mairie@plobannalec-lesconil.fr

Le service urbanisme est ouvert lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
urba@plobannalec-lesconil.fr

La médiathèque est ouverte le mardi de 10h00 à 15h00 le mercredi de 10h00 à 15h00 le samedi de 16h30 à 18h30 le dimanche de 10h00 à 12h00

la médiathèque est fermée les jours fériés et le samedi de la Fête de la Langoustine
Tél. 02 98 82 25 55
mediatheque@plobannalec-lesconil.fr

Permanences des élus (sur RDV) :

Cyrille LE CLEACH, maire :
Lundi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h

Yannick LE MOIGNE, 1^{er} adjoint délégué aux finances, ressources humaines et à l'animation de l'économie locale :
Sur rendez-vous

Lauriane CARROT, adjointe au maire déléguée à l'action sanitaire et sociale :
Jeudi de 14 h à 16 h

Jean-Yves ROZEN, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à la citoyenneté et aux associations patriotiques :
Vendredi de 10 h à 12 h

Laëtitia FAUCHÉ, adjointe au maire déléguée à la vie associative et aux écoles :
Vendredi de 10 h à 12 h

Loïc LE FUR, adjoint au maire délégué à la promotion et à la communication :
Sur rendez-vous

Pascal LE LOCH, conseiller municipal délégué à la voirie, aux travaux et services techniques :
Mercredi de 10 h à 12 h

Bertrand COSSEC, conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux sports :
Mercredi de 17h30 à 19h30

Économies d'énergie

Fidèle à ses engagements en faveur des économies d'énergie dans le cadre de la transition énergétique, la municipalité a lancé différents chantiers.

Le Syndicat Départemental d'Électrification du Finistère (SDEF) a accompagné la collectivité en effectuant un audit énergétique des bâtiments communaux dès 2020. Un plan d'action a été mené afin de planifier des travaux à court et moyen terme.

Certains travaux ont été réalisés en régie par les agents du service technique et d'autres par des entreprises.

Plusieurs bâtiments communaux ont ainsi été améliorés pour répondre aux objectifs de sobriété :

Restaurant scolaire et la cuisine : 3 100 €

- > Remplacement de l'éclairage par du LED
- > Installation de mécanismes 3-6L dans les wc

Salle omnisports : 53 000 €

- > Rénovation de l'éclairage par de la LED, installation de détecteurs de présence, et remise aux normes électriques. 2 grandes salles, vestiaires, extérieur.
- > Chasse d'eau à passer en 3/6L
- > Les salles sont chauffées au gaz. Les températures ont été diminuées afin de réduire les consommations d'énergie primaire et s'adapter aux usages des locaux.

Maison des associations de Lesconil

- > Grande salle du bas : revoir le système de chauffage ou optimiser l'existant

Espace jeunes : 2 000 €

- > Remplacement des radiateurs dans les bureaux des animateurs, isolation des combles et remplacement de l'éclairage existant par de la LED.

Maison des associations de Plobannalec : 300 000 €

- > Remplacement des radiateurs existants par l'installation d'une chaudière à granulés.
- > Remplacement des fenêtres du bâtiment et remplacement des éclairages par de la LED.

Mairie : 13 000 €

- > Remplacement des radiateurs et des luminaires par de la LED.
- > La verrière du hall d'entrée a été isolée permettant de maintenir cet espace à une température correcte tant l'hiver que l'été. Ces travaux permettront également d'accueillir dans de bonnes conditions les usagers de l'agence postale.

Sémaphore : 2 400 €

- > Remplacement de l'éclairage
- > Les usagers des locaux (agents, associations) ont été sollicités afin qu'ils adoptent les gestes écoresponsables. ■

Pour ces opérations, la collectivité a bénéficié de subventions :

Salle omnisports :

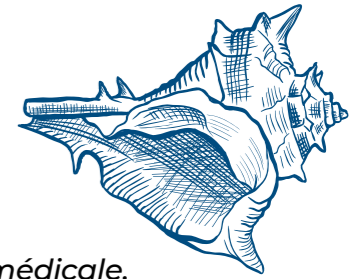
- > 18 000 € du Conseil départemental

Maison des associations de Plobannalec :

- > 10 800 € du Conseil départemental
- > 174 275 € de l'Etat



Une chaudière à granulés a été installée à la maison des associations de Plobannalec.



Point d'étape sur la réalisation des grands chantiers

La commune mène actuellement trois grands chantiers : la Maison médicale, l'Hôtel de la Plage et la rénovation du complexe sportif de Pont-Plat. Le point sur l'avancée de ces trois dossiers.

La Maison médicale et réalisation de logements en entrée de bourg de Plobannalec



Cette opération menée en partenariat avec l'OPAC de Quimper-Cornouaille.

Les travaux, qui ont démarré en janvier 2023, comprennent la réalisation de la maison médicale, d'un local communal dans lequel sera implanté un service de

santé, et de 16 logements qui seront gérés par l'OPAC de Quimper-Cornouaille.

La partie voirie et réseaux divers est achevée. La construction du bâtiment a démarré en mai, pour une durée prévisionnelle de travaux de 20 mois.

Hôtel de la Plage : réalisation de logements à Lesconil

Ce chantier, mené en partenariat avec Finistère Habitat projette la réalisation de 12 logements à loyer modéré au cœur de Lesconil.

Le projet a été repris et modifié, avec un dossier techniquement et financièrement achevé dès mars 2021.

La déconstruction a été menée par l'établissement public foncier (EPF) de novembre 2021 à fin mars 2022 suite à l'épuisement de toutes les voies de recours.

Dès mars 2022, les échanges se sont engagés entre Finistère Habitat et l'EPF pour finaliser la cession foncière, en lien direct avec la commune qui a souhaité optimiser son foncier en gardant une bande de 452 m² pour densifier l'habitat sur Lesconil.

Aujourd'hui, nous pouvons annoncer, en partenariat avec Finistère Habitat, le planning suivant :

- > Consultation des entreprises en avril – mai 2023 ;

- > Démarrage des travaux en octobre 2023 - pour une durée prévisionnelle de 18 mois.



Rénovation du complexe sportif de Pont-Plat

La consultation des entreprises, sous l'égide de l'Atelier du Pichery Architectes, s'est déroulée en mai et juin 2023. Les travaux débuteront par la déconstruction des bâtiments provisoires, pour une durée prévisionnelle de travaux de 20 mois. ■



La vie scolaire

Le projet WATTY : Les CM1-CM2 de l'école du Docteur Fleming

WATTY est un programme de sensibilisation à la transition écologique simple et ludique. L'ensemble des 11 classes des 2 écoles ont participé au projet. Ce projet est financé par la collectivité pour les 2 écoles

3 ateliers de 1h30 ont été mis en place par les intervenants : le premier sur la sensibilisation au programme, le second sur l'écomobilité et le troisième sur l'eau.

Le concours national d'expression artistique est l'événement phare du programme Watty. Au total, il y a eu **1 368 réalisations**, venues de la France entière, métropole et Outre-mer ! Un record !

De la petite section de maternelle au CM2, des classes entières ou des petits groupes ou encore des individuels ont rivalisé d'imagination pour adresser une palette incroyable d'œuvres. Pour rappel, le thème du concours Watty 2023

était « Watty fête ses 10 ans » et avait pour sous-titre « Célébrons avec lui les économies d'eau et d'énergie ! »

Sur notre territoire, un gagnant : il s'agit de la vidéo de la classe de CM1-CM2 de Mme Mingam de l'école du Docteur Fleming.

La remise du prix s'est tenue le 5 juin à l'école du Docteur Fleming.



La commission restauration

Mise en place en novembre 2022, elle a permis la réalisation de plusieurs projets :

- > La réduction des déchets : remplacement des serviettes en papier par des serviettes en tissu, mise en place d'un composteur...
- > La fabrication d'un menu entier par une classe.
- > La mise en place d'un gâteau

d'anniversaire unique entre chaque période de vacances.

- > Participation à la semaine bretonne au restaurant scolaire du 22 au 26 mai.
- > La diminution du bruit au restaurant scolaire à travers la fabrication d'un phare pour mesurer le volume sonore et l'écriture des règles par les enfants. ■



Périscolaire : des adaptations nécessaires afin de maintenir un service durable

Le contexte national d'inflation et la diminution des ressources financières de la commune imposent de maîtriser la dépense publique en faveur des services périscolaires, dans l'objectif de maintenir durablement un service de qualité pour nos enfants.

- > Mise en place d'activités manuelles durant la garderie du matin et du soir.
- > Fabrication de nouvelles décorations pour le restaurant scolaire.
- > Intallation de nouveaux jeux sur les 2 cours : maternelle et primaire.



Jeunesse

Vacances d'été

L'équipe d'animation compose un projet pour les jeunes et avec les jeunes avec pour objectif de coconstruire avec ces derniers. Ainsi le programme sera finalisé et pourra évoluer au gré des envies des ados. Cependant, certains projets d'animation sont déjà inscrits au programme :

- > Préparation de l'OFNI et du Koh Lanta de la Fête de la Langoustine
- > Deux séjours sont organisés durant l'été au camping de Plonévez Porzay avec de nombreuses activités et une prestation char à voile : 1 séjour pour les 11/12 ans du 3 au 6 juillet et un séjour pour les 13/15 ans du 10 au 13 juillet.
- > D'autres projets sont programmés : réaménagement du local, stage graff par le biais du projet on s'lance, Organisation d'une journée porte ouverte et jeux pour les familles sera prévu à la rentrée.

Projet en cours

- > Un projet pocket film avec le

collectif jeunesse, la SIJ et le collège Laënnec qui touche différents sujets d'actualité choisis par les jeunes (harcèlement, fake news, défis dangereux, environnement, etc...). Une retransmission et un échange débat a eu lieu le 2 juin au Cinéville de Pont l'abbé. ■



Infos pratiques

- > Horaires hors vacances scolaires les mercredis et samedis de 13h30 à 18h
- > Horaires vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 18h avec une soirée par semaine de 18h à 22h.
- > Date de début des vacances d'été pour l'espace jeunes au lundi 26 juin tous les collégiens
- > Chaque période de vacances scolaires : 1 soirée, 1 grand jeu, 1 sortie par semaine et de

multiples activités sportives et manuelle.

> Le dossier d'inscription est à demander au service jeunesse par mail à enfancejeunesse@plobannaec-lesconil.fr

Les futurs sixièmes seront accueillis au début du mois de juillet, les inscriptions se feront directement à l'Espace jeunes. L'équipe sera composée d'Elisa, Pierre-Alexandre, Eloïse, Basile et Youna.

Le Conseil Municipal des Enfants

Il se réunit en commission chaque premier mercredi du mois, afin de travailler sur les différents projets. A ces réunions s'ajoutent trois assemblées plénières dans l'année.

La soirée chocolat chaud et jeux de société du samedi 1^{er} avril fut un succès, une seconde édition sera probablement mise en place.

L'organisation d'une course d'orientation est prévue en fin d'année afin de permettre au CME d'organiser un temps partagé avec les autres élèves.

D'autres projets sont en cours pour l'année prochaine :

- > Proposer des noms aux deux salles omnisports

> Plusieurs projets sont en cours de travail et d'échanges

- > Nettoyage des plages
- > Lien avec le comité des fêtes
- > Intervention de l'association des Chiens Guides d'Aveugles dans les écoles
- > Création d'un potager partagé
- > Réflexion sur les équipements à destination des jeunes
- > Présence aux commémorations notamment le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre. ■



Adressage : nouvelle réglementation

La commune a désormais la responsabilité de la cohérence de l'adressage de ses résidents. Le point sur cette nouvelle réglementation et ses enjeux.

L'article 169 de la LOI 3DS du 21 février 2022 reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. La commune doit s'adapter pour donner une identification à toutes les habitations et voies. Ces dernières, publiques et privées ouvertes à la circulation, ainsi que les lieux-dits et hameaux doivent être nommés. Tous les bâtiments doivent avoir un numéro : logements, commerces, entreprises, bâtiments communaux.

Les enjeux sont les suivants : faciliter l'arrivée des secours, la livraison des courriers et colis, améliorer le guidage par GPS et préparer le raccordement à la fibre.

Les services de la commune de Plobannalec-Lesconil ont en 2022 vérifié et corrigé l'ensemble des adresses de chaque bâtiment et, désormais, tous les logements des lieux-dits disposent d'une numérotation.

Pour régler certaines incohérences d'adressage, de nouveaux noms de rue ont été créés. Les résidents concernés vont donc changer d'adresse.

Vous pouvez retrouver votre adressage sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>

Les résidents des lieux-dits qui n'étaient pas numérotés ainsi que ceux changeant d'adresses recevront prochainement dans leur boîte aux lettres un courrier et une plaque correspondant à leur numéro de voirie.



Il leur appartient de faire les démarches nécessaires pour modifier leur adresse au sein des différentes administrations. Le lien ci-dessous permet de faire ces démarches auprès des principaux organismes publics et privés :

<https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche>. ■



Attention

Dans certains cas, la CAF notamment, il est nécessaire de faire la démarche sur les sites web ou de prendre directement contact avec les services ou administrations.

Opération « La ville sans déchet »

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre la pollution, la valorisation de l'environnement et la protection de la biodiversité la municipalité a décidé d'agir. Après l'opération « la ville sans mégot », c'est au tour de « la ville sans déchet » d'être lancée.

Nous avons constaté qu'à proximité des corbeilles de ville, de nombreux déchets sont déposés, venant ainsi polluer la nature environnante. Face à ces incivilités, nous avons décidé de supprimer certaines poubelles : celles à proximité des points de collecte CCPBS et celles situées dans les espaces naturels (plages, sentier...). Il faut que chaque citoyen se responsabilise. Un déchet apporté dans ces espaces naturels doit être rapporté à la maison. L'idéal étant, évidemment, le déchet qui n'est pas produit.

Par ailleurs, suite au constat que plus de la moitié des déchets récoltés sont des papiers et emballages, toutes les poubelles conservées sont changées pour des corbeilles de tri sélectif.

Une signalisation devrait être installée prochainement afin d'informer les usagers de ces espaces. Plusieurs communes environnantes ont également fait



ce choix. Passé un temps d'adaptation aux nouvelles pratiques, les retours à long terme sont favorables. ■





^ >
**Rassemblement du 31 mars
en soutien à la filière pêche**



<
**« Tout est chamboulé »
Spectacle petite enfance
3 avril 2023**



>
**« Zai Zai Zai Zai »
Spectacle des arts de la rue
21 mai 2023**



PLOBANNALEC LESCONIL *Mag*

JUIL
2023

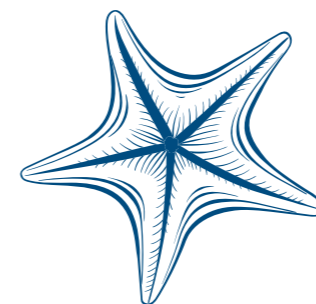
Le magazine de la commune | *Kelaouenn kumun*



La saison *estivale*



- > PROGRAMMATION CULTURELLE
- > ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS
- > SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Animation musicale

Demandez le programme !

Cet été nous vous proposons à nouveau de nombreux concerts de qualité lors de nos deux rendez-vous hebdomadaires. A l'image des années précédentes, nous avons souhaité une programmation qui s'étend sur l'ensemble de la saison estivale. Entre le 4 juillet et 24 août, ce ne sont pas moins de 22 rendez-vous culturels organisés par la commune.

Les Apéros Breizh

Le mardi à 18h30, rue des Équipages ou sur la Place de la Résistance, les Apéros Breizh vous embarquent à la rencontre des musiques à danser des terroirs bretons que les musiciens programmés habillent d'arrangements et de sonorités contemporaines pour le plus grand plaisir des danseurs et des spectateurs.

4 JUILLET

Petrapos Kirkassis

Jean Le Floc'h : accordéon, Guillaume Le Guern : clarinette/saxophone soprano, Yves Marie Berthou : percussions orientales

11 JUILLET

Café Rooibos

Louri Derrien, Trompette, Meriadeg Lorho-Pasco : Clarinette, William Nicolas : Saxophone

18 JUILLET

Duo Daniélo - Droual

Julien Daniélo : Accordéon diatonique, Pierre Droual : Violon

25 JUILLET

Litha

Louise Hamon-Merand : Violon – Chant, Nolwenn Baudu : Accordéon – Harpe – Chœurs, Lucile Marciniak : Violon – Chœurs

1^{ER} AOÛT

Duo Léon

Yuna Léon : Violon, Alain Léon : Guitare

8 AOÛT

Duo L'Haridon - Bodros

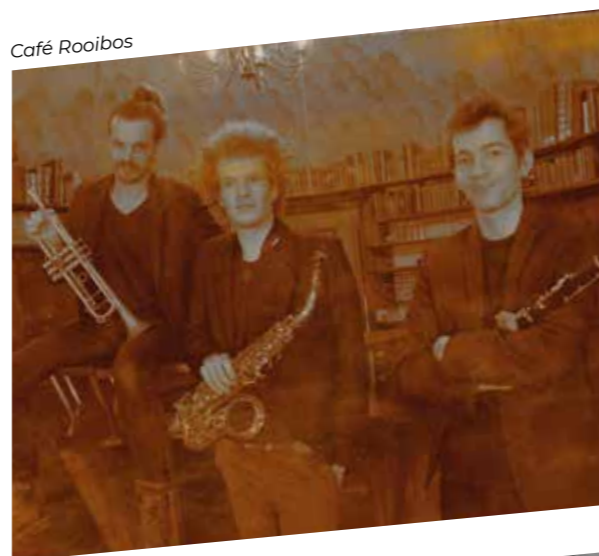
Yann-Ewen L'Haridon : Bombarde, Youen Bodros : Accordéon diatonique

15 AOÛT

Duo Barbier - Molard

Baptiste Barbier : flûte traversière en bois, Pablo Molard : guitare acoustique

Café Rooibos



Litha



Du Daniélo - Droual



Les Notes Salées

Le jeudi c'est à partir de 21h30 que la place du Port accueille les artistes qui proposeront un melting-pot musical. Attachés à la qualité artistique, la programmation fait la part belle aux créations originales et à la découverte avec pour objectif premier de créer des moments festifs et conviviaux.

6 JUILLET

Brazakuja

Musique colorée

20 JUILLET

Red Goes Black

Blues rock matiné de soul

27 JUILLET

Vintodalé

Pop bretonne

3 AOÛT

Ooz Band

Fanfare groove funk déjantée

10 AOÛT

Nina Simone's Songs

Nina Simone par Sophia Tahy

17 AOÛT

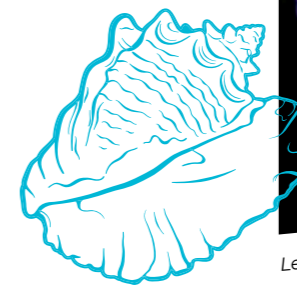
Le Bal Floc'h

Bal du monde

24 AOÛT

Gliz

Rock hybride et atypique



Sophie Tahy



Le Bal Floc'h



Vintodalé



Mais aussi...

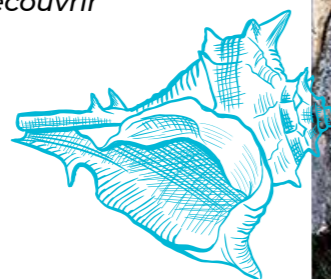
Le 13 juillet, dans le cadre de la fête nationale, la commune organise un bal populaire à partir de 21h et un feu d'artifice aux alentours de 23h – 23h30 (selon la luminosité).

Bien entendu, nous n'oublions pas notre rendez-vous avec les costumes bigoudens et les danses bretonnes brillamment animé par le **cercle celtique Pléon Pavenn**. Tous les lundis place du Port du 10 juillet au 21 août, à 18h30.

Expositions

Une offre variée

Trois lieux accueillent les expositions de l'été : le Temple des Arts, la Rotonde et la grande salle du Sémaphore. Trois lieux pour découvrir des artistes aux styles variés et aux techniques diverses.



Une « Tronche de Roche » de Jean Piero

LE TEMPLE DES ARTS

| | | |
|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 3-9 juillet | Francis Breton & Alban Casar | Peinture |
| 10-16 juillet | En cours | |
| 17-23 juillet | Nicole Hittema | Aquarelle |
| 24 juillet - 6 août | ADRSL | Exposition thématique «Le Ster» |
| 7-13 août | Rolland Stanzioni | Peinture & sculpture |
| 14-20 août | Betty Clavel & Claude Gaudriault | Peinture |
| 21-27 août | Annaïck Aubry Schmitt | Divers |
| 28 août - 3 septembre | Jeannine L'her & Harald weil | |

LA ROTONDE

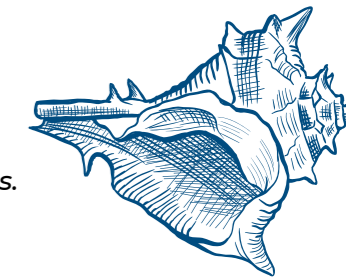
| | | |
|---------------------|--|----------------------|
| 23 juin - 2 juillet | Atelier d'arts plastiques & Couleurs d'eau | Peinture & sculpture |
| 10-16 juillet | Erik Hindelang | Sculpture |
| 17-23 juillet | Viktoria Sanina | Peinture |
| 24-30 juillet | Nathalie Hacker | Artisanat d'art |
| 7-13 août | Mariela | Gravure |
| 14-20 août | Serge Degouvestz | Aquarelle |

SÉMAPHORE GRANDE SALLE

| | | |
|-----------------------|--|----------------------|
| 23 juin - 2 juillet | Atelier d'arts plastiques & Couleurs d'eau | Peinture & sculpture |
| 3-9 juillet | Frédéric Goarin / Arnaud Guegen | Photo & sculpture |
| 10-16 juillet | Françoise Le Faou / Sylvie Bernigaud | Peinture & sculpture |
| 17-23 juillet | Patricia Le Berre | Peinture |
| 24-30 juillet | Françoise Cosmao | Peinture |
| 7-20 août | Jean Piero | Dessin & numérique |
| 21-27 août | Gwenaëlle Lebret | Photo |
| 28 août - 3 septembre | Chantal & Michel Remacle | Peinture & photo |

Agenda des manifestations de l'été

Cet agenda est publié à titre indicatif. Des changements (dates, horaires, ...) peuvent encore survenir, des manifestations être annulées et d'autres ajoutées.



JUILLET

| Date | Dénomination | Horaires | Lieu | Organisation |
|---------------------|--|-------------------------|--|--|
| Sam 1 ^{er} | Feu de la Saint Jean | 18h | Complexe sportif de Pont-Plat | Comité des Fêtes |
| Lun 3 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |
| Ma 4 | Apéro Breizh | 18h30 | Rue des Équipages | Commune |
| Mer 5 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |
| Jeu 6 | Notes Salées | 21h30 | Place du Port | Commune |
| Sam 8 | Tournoi de sandball Animation bretonne | 14 h 18h30 | Plage des 4 vents Place du Port | HBCB Commune |
| Ma 11 | Apéro Breizh | 18h30 | Rue des Équipages | Commune |
| Mer 12 | Initiation et démo. de salsa Balade contée | 20h-23h 17h45 | Place du Port Quai Ouest du Port | Salsa de rue Lire à Plobannalec-Lesconil |
| Jeu 13 | Moules-frites Bal populaire Feu d'artifice | 19h 21h 23h/23h30 | Terre-plein du port Place du Port Port de Lesconil | ASPL Foot Commune Commune |
| Ven 14 | Concert | 18h30 | Centre Nautique et Plein Air de Plobannalec-Lesconil | Centre Nautique et Plein Air de Plobannalec-Lesconil |
| Sam 15 | Tournoi de Volley et Open Air | 14h-23h30 | Plage des 4 Vents | Association Pédagogix |
| Lun 17 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |
| Ma 18 | Apéro Breizh | 18h30 | Place de la Résistance | Commune |
| Me 19 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |
| Me 19- Ven 21 | Braderie | 10h-16h | Maison des assos de Lesconil | Secours Populaire |
| Je 20 | Notes Salées | 21h30 | Place du Port | Commune |
| Sam 22 | Fête du Travailleur de la mer | 18h | Port de Lesconil | PCF |
| Lun 24 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |
| Ma 25 | Apéro Breizh | 18h30 | Rue des Équipages | Commune |
| Mer 26 | Initiation et démo. de salsa Korrigans et dames Blanches | 20h-23h 20h30 | Place du Port Site de Quélarn | Salsa de rue Lire à Plobannalec-Lesconil |
| Jeu 27 | Notes Salées Festival « Notes Océanes » Soirée Bach | 21h30 20h | Place du Port Eglise de Lesconil | Commune CDM Loctudy |
| Sam 29 | Souper marin | 19h | Port de Lesconil | ASPL Foot |
| Lun 31 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |

AOÛT

| Date | Dénomination | Horaires | Lieu | Organisation |
|---------------------------|-------------------------------|----------------|--------------------------------|---|
| Lun 1^{er} | Apéro Breizh | 18h30 | Rue des Équipages | Commune |
| Mer 2 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |
| Mer 2- Ven 4 | Braderie | 10h-16h | Maison des assos de Lesconil | Secours Populaire |
| Jeu 3 | Notes Salées | 21h30 | Place du Port | Commune |
| Ven 4 | Souper marin | Soirée | Port de Lesconil | Défi Bigouden |
| Sam 5 | Open Air | 16h-23h30 | Plage des 4 Vents | Sonerezh Vagabonde |
| Dim 6 | Troc et Puces | Journée | Salle omnisports | Comité des Fêtes/ Team Ridder Tatoo |
| Lun 7 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |
| Ma 8 | Apéro Breizh | 18h30 | Place de la Résistance | Commune |
| Mar 8- Jeu 10 | Braderie | 10h-16h | Maison des assos de Lesconil | Secours Populaire |
| Me 9 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |
| | Balade contée | 17 h 45 | Quai Ouest - devant la Cantine | Lire à Plobannalec-Lesconil |
| Je 10 | Notes Salées | 21h30 | Place du Port | Commune |
| Sam 12 | Fête de la Langoustine | 10h-00h | Port de Lesconil | Tout An Dud |
| Lun 14 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |
| Mar 15 | Fête bretonne | 11h-19h | Enclos de l'Eglise de Lesconil | Comité Armor |
| | Tournoi de beach volley | 10h | Plage des 4 Vents | Volley Club Bigouden |
| | Apéro Breizh | 18h30 | Rue des Équipages | Commune |
| Mer 16 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |
| Jeu 17 | Notes Salées | 21h30 | Place du Port | Commune |
| Dim 20 | Tournoi de tennis de table | Journée | Salle omnisports | Tennis de Table de Plobannalec-Lesconil |
| Lun 21 | Animation bretonne | 18h30 | Place du Port | Commune |
| Mer 23 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |
| Je 24 | Notes Salées | 21h30 | Place du Port | Commune |
| Dim 27 | Chasse au Trésor (SR) | | Lesconil | Lesconil |
| Mer 30 | Initiation et démo. de salsa | 20h-23h | Place du Port | Salsa de rue |



MARCHÉS

Les mercredis
de 8h à 12h30

Nocturnes d'été
Les lundis
du 3 juillet au 28 août,
de 17h à 22h



À vélo, je respecte le code de la route

La saison estivale, le soleil, la chaleur ne nous empêche pas de respecter les règles de civisme et parmi celles-ci, nous allons mettre l'accent sur la circulation à vélo et autres engins à assistance électrique.

À l'instar des automobilistes, les cyclistes et utilisateurs de trottinettes sont dans l'obligation de respecter les règles de circulation du Code de la route afin d'assurer leur sécurité et celle des autres usagers de la rue. Voici les principales infractions sanctionnées dans le cas de contrôle des forces de l'ordre :

Circuler sur le trottoir

Il est interdit de rouler à vélo sur le trottoir, à l'exception des enfants de moins de 8 ans. Les cyclistes doivent emprunter les pistes cyclables. Si aucune voie cyclable n'est accessible, ils sont tenus d'emprunter le côté droit de la voie de circulation.

-> **Contravention de 135€**

Circuler en sens interdit

Un certain nombre de rues à sens unique sont devenues des doubles sens cyclables, notamment dans les zones 30 de l'agglomération de Plobannalec, mais attention dans ce cas, la signalisation routière autorise les vélos à circuler à contresens. En l'absence de panneaux ou de marquage au sol indiquant le double sens cyclable, il est interdit de rouler à contresens.

-> **Contravention de 135€**

Rouler à vélo le téléphone à la main

La réglementation est identique pour tous les usagers. Il est strictement interdit d'appeler ou de tenir son téléphone à la main en circulant sur la chaussée. Tous types d'écouteurs (oreillettes, casques, etc.) sont également interdits.

-> **Contravention de 135€**



Refuser la priorité

Ils doivent s'assurer d'abord que la voie est libre. Est toujours prioritaire l'utilisateur de la route ayant le feu vert, que ce soit une voiture, un bus ou un piéton. Le refus de priorité à un « cédez le passage », à un « stop » ou à une « priorité à droite » est sanctionné.

-> **Contravention de 135€**

Dans les principales infractions sanctionnées d'une contravention de 135 €, on peut ajouter **le non-port du casque pour les moins de 12 ans et la conduite en état d'ébriété.** ■

Les infractions commises à vélo punies par une amende de 35 €

- > Circuler à 2 de front sur la chaussée
- > Transporter un passager sans siège
- > Changer de direction sans avertissement préalable.

Les infractions sanctionnées par une amende forfaitaire de 68€

- > Circuler avec un système de freinage non conforme





Focus sur les Chaucidou

Pour favoriser et sécuriser la circulation des cyclistes et piétons, la municipalité a poursuivi la mise en place des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou CHAUCIDOU avec pour objectif de proposer une voie de circulation partagée entre les automobilistes, les deux-roues motorisés et les adeptes de mobilités douces comme les cyclistes et les conducteurs de trottinettes.

Comment circuler sur cette voie partagée ?

Les automobilistes et véhicules motorisés

Les voitures, motos & scooters et autres véhicules motorisés empruntent la voie centrale.

Dans le cas où deux voitures arrivent l'une en face de l'autre et que la rive n'est pas empruntée par un vélo, les deux voitures se déportent vers la droite pour se croiser sereinement.

Si la rive est empruntée par un cycliste, la voiture doit lui laisser la priorité et le suivre à bonne distance.

Les cyclistes et mobilités douces

Ils ont la priorité. Dans le cas d'un croisement, les voitures doivent se



rabattre à droite tout en laissant le cycliste circuler librement, sans le doubler.

Voie partagée vélo : quelle différence entre bande cyclable et chaucidou ?

Si le marquage au sol se ressemble,

leur usage est pourtant différent. Contrairement aux pistes cyclables, les véhicules motorisés peuvent empiéter sur les lignes de rive d'une CVCB lorsqu'ils sont amenés à croiser un autre véhicule. ■

Trottinettes et autres engins de déplacements motorisés : Soyez prudents

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

La création d'une réglementation dédiée par le décret du 23 octobre 2019 permet de lutter contre les comportements dangereux

observés, de promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.

Les règles pour les EDPM sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités. ■



La police municipale veille sur VOUS

Placée sous l'autorité directe du Maire, la Police Municipale est chargée d'assurer la surveillance du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Elle veille aussi à l'application des arrêtés de Police du Maire. Compétents uniquement sur le territoire communal, le policier municipal, est employé de la fonction publique territoriale. Dans le cadre ses activités de police administrative, le policier municipal est sous la direction du Maire et sous le contrôle du Préfet.

Police administrative générale

Elle a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Il s'agit donc d'actions préventives, pour cela le policier municipal effectue des rondes de surveillances sur le territoire communal.

Dans ce cadre, il a donc pour missions de :

> Assurer la sécurité des personnes et des biens en effectuant notamment la surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics et privés par exemple.

> Maintenir le bon ordre sur la voie publique lors de manifestation ou sur les lieux de rassemblements tels que les foires et marchés.

> Prévenir tout acte malveillant tels que les vols, les dégradations...

> Veiller à la tranquillité publique : lutte contre le bruit, les troubles de voisinage, les aboiements de chiens, les rixes et disputes, les rassemblements qui troublent le repos des habitants et tout acte de nature à compromettre la tranquillité publique.

> Maintenir la salubrité publique : lutte contre les dépôts sauvages, les pollutions, les brûlages de déchets végétaux... et la municipalité souhaite mettre l'accent sur ce point dans le cadre de la protection de l'environnement et de la préservation des espaces naturels.

> Assister les victimes et alerter les secours nécessaires lors d'accidents de circulation, d'incendies, d'inondations...

> Signaler tout risque où danger sur la voie publique.

D'autres missions relevant des polices spéciales viennent s'ajouter en complément à cette police administrative générale :

> Police des cimetières

> Police de l'urbanisme

> Logements insalubres

> Les chiens dits « dangereux » de 1^{ère} ou de 2^e catégorie

> Les édifices menaçants ruines.

Police judiciaire

Dans le cadre de son activité de police judiciaire, le policier municipal est sous la direction du Maire et de l'officier de police judiciaire territorialement compétent sous le contrôle du Procureur de la République.

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif. En sa qualité d'agent de police judiciaire adjoint (APJA), le policier municipal mène des actions de police judiciaire sur le territoire de la commune. Dans ce cadre, il a pour missions de :

> Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions des codes de la route (police route, non-respect des sens interdits, stationnements...), de l'environnement (dépôts sauvages...), de la santé publique (bruit ou tapage...) et du code rural (divagation d'animaux)

> Veiller au respect des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés (zones bleues, stationnement interdit, consommation d'alcool dans certains espaces...)

> Mettre en fourrière les véhicules abandonnés sur la voie publique.

> Constater l'occupation en réunion des espaces communs des immeubles collectifs (article L126-3 du Code de la construction et de l'habitation)

> Verbaliser les propriétaires de chiens dangereux qui ne sont pas en règle (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...)

> Seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie

> Rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance

> Constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs

> Verbaliser dans le cadre de dégradations ou détériorations légères de biens communaux (Signalisation, mobilier urbain...). ■

Les policiers municipaux



Les interlocuteurs de la collectivité

La municipalité est très attachée à soutenir les associations et de permettre à leurs événements de se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Le nouveau pôle Culture, Communication et Vie Associative de la commune est l'interlocuteur privilégié des différents organisateurs.

Les missions du pôle Culture, Communication et Vie Associative de la commune sont les suivantes :

- > Gestion des salles communales mises à disposition des associations
- > Animation de la réunion sur l'agenda des manifestations annuelles avec les associations
- > Accompagnement des associations pour toutes leurs demandes de matériels, d'arrêtés et de diffusion d'informations sur les supports de communication de la commune dans le cadre de leurs événements
- > Gestion administrative des demandes de subvention
- > Organisation du forum des associations en septembre.

Ce service est composé de Gérald Charlot, responsable de pôle et de Céline Daniel, agent d'accueil et de Pierre-Alexandre Coïc, chargé de communication.

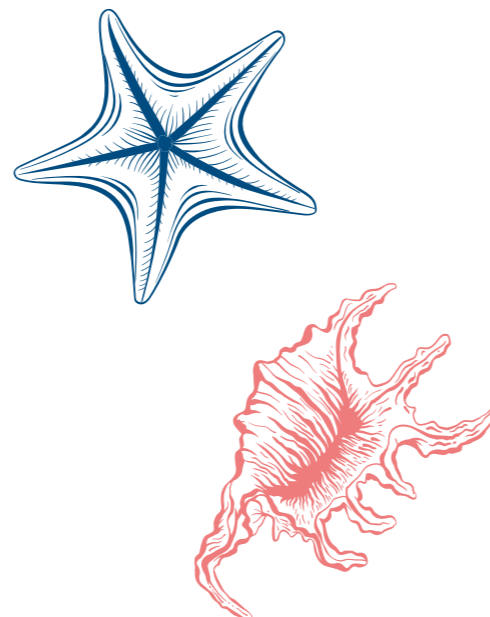
Les services techniques sont quant à eux responsables de la gestion, de l'entretien du matériel associatif et de sa mise à disposition lors des événements. ■



Le forum des associations 2023

La Municipalité a le plaisir de vous inviter au forum des associations le dimanche 3 septembre 2023 de 9h à 13h à la Salle Omnisports de Pont-Plat.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de découvrir la richesse de notre vie associative et d'échanger avec les membres des associations sur les nombreuses activités de loisirs, sportives et culturelles proposées sur la commune et dans la Pays Bigouden Sud.



Contact

Pôle Culture, Communication et Vie Associative
02 98 82 20 22
accueil@plobannaec-lesconil.fr

Programme des manifestations automne-hiver 2023

SEPTEMBRE

| Date | Dénomination | Horaires | Lieu | Organisation |
|-------------------|------------------------------------|----------|------------------------------|----------------------------|
| Dim 3 | Forum des associations | 9h-13h | Salle omnisports | Commune |
| Sam 16- Dim 17 | Fête du cheval | Journée | Centre équestre de Kervignon | Amicale du centre équestre |
| Sam 16- Dim 17 | Journées Européennes du Patrimoine | Journée | | |
| Dim 24 | Arts de la rue | 18h | | Commune |

OCTOBRE

| Date | Dénomination | Horaires | Lieu | Organisation |
|---------------------|--|------------------|---|---|
| Dim 1 ^{er} | TRT Trail | 9h-13h | Salle omnisports | Team Rider Tattoo/ Comité des Fêtes |
| | Marché de Poterie Locale | 11h-19h | 2 hent Kerleusquenet | MAD in Dz & Atelier l'Esprit Créateur |
| Lun 2- Mer 4 | Braderie | 10h-16h | Maison des assos de Lesconil | Secours Populaire |
| Mer 4- Jeu 5 | Concours chiens de travail | Journée | Club canin à Kerberrien | Club canin sport éducation bigouden |
| Dim 8 | L'Echappée Rose by Brigitte | Vers 10h45 | Port de Lesconil | |
| Sam 14 | Soirée Oktoberfest, concert et repas à emporter | | Amicale Laïque | Comité de Jumelage |
| Dim 22 | Troc et puces mercerie & loisirs créatifs | | Salle omnisports (Petite salle) | P'tits points de croix du Sémaphore |
| Mer 25 | Animation magie | | Médiathèque | Médiathèque municipale |
| Mer 25- Ven 27 | Braderie | 10h-16h | Maison des assos de Lesconil | Secours Populaire |
| Sam 28- Ven 3 | Spok Festival | | | Commune |
| Dim 29 | Troc et puces Troc et puces mercerie & loisirs créatifs | 9h-19h 9h-19h | Salle omnisports Salle de l'Amicale Laïque | HBCB P'tits points de croix du Sémaphore |

NOVEMBRE

| Date | Dénomination | Horaires | Lieu | Organisation |
|-----------------|--|--------------------|---|---|
| Sam 4- Dim 5 | Concours chiens de travail | Journée | Club canin - Kerberrien | Club canin sport éducation bigouden |
| Sam 11 | Commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 nov. 1918 | 10h30 11 h | Cimetière de Lesconil Monument aux morts de Plobannaec | Commune |
| Sam 18 | Repas des aînés | Journée | Salle omnisports | Commune |
| Dim 19 | Equifun Troc et puces de jouets | Journée Journée | Centre équestre de Kervignon Salle de l'Amicale laïque | Amicale du centre équestre APE Fleming |
| Lun 20 | Journée internationale des droits de l'enfant | | | |

DÉCEMBRE

| Date | Dénomination | Horaires | Lieu | Organisation |
|-----------------|---------------------------|------------|---------------------------------------|--|
| Sam 2- Dim 3 | Marché de Noël | 10h-19h | Salle omnisports | Comité de Jumelage |
| Sam 16 | Contes Père Noël maritime | 16h 17h | Chantier Le Coeur Port de Lesconil | Lire à Plobannaec-Lesconil Bag Leskon |

Expressions bretonnes

« Valour » kig sall

Le terme « valour » est une forme réduite de « avaloù-douar » (pommes de terre) et le kig sall, c'est du lard. Le « valour » kig sall est l'une des spécialités locales !

Kig fritet

C'est une préparation à base des restachoù mad de viande et cuit avec oignons et assainissement. Celui de Jean Moigne au bourg était réputé tout comme son fourmaj rouz (paté de campagne – prononcé fourmiche) étalé sur du pain pour faire un barr fourmaj

Patatez plusk hag all

On parle de patatez plusk hag all quand on fait cuire les pommes de terres (patatez) avec la peau et qu'on les sert tel quel.

Kreign

Se dit de pommes de terre cuites avec un peu de beurre au fond de la casserole, les rendant croustillantes, un vrai délice !

Kerlosquet

Quand on dit que des pommes de terre sont Kerlosquet, c'est qu'elles ont cuit trop longtemps dans la casserole et qu'elles ont brûlé, souvent suite à un oubli !

Skluchoù

On laisse des skluchoù quand on mange des aliments à décortiquer, comme des langoustines. Les skluchoù ce sont les épluchures qu'on laisse derrière soi.

Kouign

On parlait de spécialité locale, la kouign est par excellence la lichouerie (gourmandise) du Pays Bigouden, ce sont des petites crêpes avec de la levure, certains diront que ce sont des pancakes, mais qui est apparu en premier, la kouign ou le pancake ?.. Le mot « kouign » peut également s'écrire « kuign » pour refléter la prononciation locale.

Kouign amann

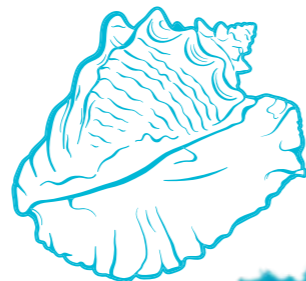
Une autre spécialité locale qui trouve ses origines dans la région de Douarnenez, c'est le kouign amann. Ici on utilise le masculin pour parler de kouign amann, alors qu'on dira une kouign pour parler de la crêpe. Le mot « kouign » en breton signifie « gâteau » et « amann » veut tout simplement dire « beurre », c'est donc un gâteau au beurre (ou du beurre au gâteau, plutôt !).

Merenn vihan

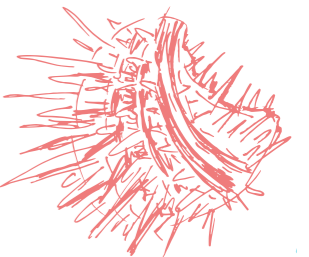
En parlant de lichoueries, on peut volontiers servir des kuigns, voire un kouign amann pour le merenn vihan. Le merenn vihan c'est le goûter qu'on prend au cours de l'après-midi !

Friko

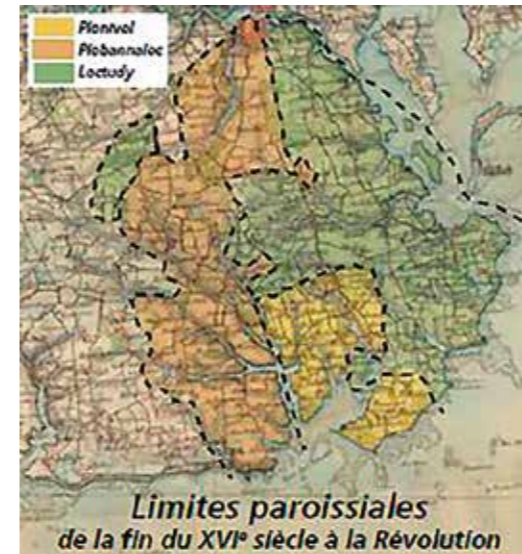
Et si la faim est toujours là, le soir on peut se faire un friko ! Le friko c'est vraiment le festin par excellence, un bon repas qu'on fait généralement lors de grands événements. ■



Les « pont » sur le territoire de la commune de Plobannalec



L'existence de nombreux lieux comportant le nom pont mérite que l'on se pose la question de leur origine. Rappelons, d'abord, que le mot a le même sens en français et en breton, mais se prononce différemment.



Pour s'y retrouver, il convient de se souvenir de l'existence de l'ancienne paroisse de Plonivel qui a été supprimée dès le début de la Révolution et dont la partie occidentale a été attribuée à la nouvelle commune de Plobannalec. Le point de rencontre des 3 paroisses de Plonivel, Plobannalec et Loctudy était le lieu-dit **Pont tri ferson** (le pont des 3 recteurs) situé actuellement sur la route de Loctudy, à la sortie du bourg de Plobannalec.

Dans ces conditions on n'est pas surpris que certains noms de hameaux se retrouvent en double, voire en triple. Cela explique la nécessité d'y adjoindre le nom de la paroisse d'origine ou du quartier : **Kerdalaë**-Plonivel et **Kerdalaë**-Lesconil, **Kerandraon**-Plonivel et **Kerandraon**-Plobannalec et même **Kerandraon**-Lesconil (où ce nom est actuellement attribué à une impasse). De la même manière les lieux-dits **Kerlan**, **Kerguen** existent en double, sur le territoire de notre commune.

Reste le cas des deux **Pont Plat** (le pont plat) et **Pont Leverien** (le

pont des pleureurs). Leur localisation ne laisse planer aucun doute sur leur signification. Il faut un **pont** pour franchir chacun des 2 ruisseaux débouchant de l'ouest et qui vont alimenter le Ster. Le nom du premier semble lié au fait que la pente des versants du vallon est très faible à cet endroit. La localisation des équipements sportifs voisins correspond donc à la garenne qui surplombe le vallon sur lequel est construit ce **Pont plat**. Quant au Pont Leverien, il a le mérite d'avoir conservé un nom facile à traduire mais nous en ignorons l'origine. Autrefois, c'étaient 2 passages difficiles à traverser, ce qui explique les plaintes sans cesse renouvelées des élus de Lesconil lors des réunions du conseil municipal de notre commune.

Enfin, existent 2 lieux habités dans chacune des anciennes paroisses, portant le nom de **Penn ar Pont**. Pour les bretonnants, pas de problème de traduction : lieu habité situé au bout du pont. Cela laisse entendre que cet endroit correspond à l'existence d'un gué,

vite repéré par les hommes. Ils y ont construit ensuite un pont pour faciliter leur passage, celui de leurs animaux et de leurs outils de travail. On pense ainsi que le moine Briomaglos (en abrégé : Brioc-Briec) accompagné de plusieurs familles de leur Pays de Galles d'origine, a remonté le Ster puis le vallon contournant l'actuel Kerescant et qu'il a posé pied à terre d'un côté du gué, pour y établir son ermitage. L'autre côté était libre pour l'installation d'une famille au lieu-dit **Penn ar Pont**. Le **Penn ar Pont** de Plobannalec occupe le même type de position mais dans un lieu un peu plus éloigné du Ster. Il est vrai que le niveau marin était en ce début de Vème siècle très légèrement supérieur à ce qu'il est actuellement. Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Pont-Aven... occupent cette même position de fond d'estuaire, à la limite extrême du lieu pouvant être remonté par les navires. A Pont-l'Abbé, une fois franchi le pont, on se trouve dans le quartier portant également le nom de Penn ar Pont. ■

VINCENT LE FLOCH

3 nouvelles adresses gourmandes sur la commune

L'Espadon est de retour à Plobannaec !

Après plus d'un an de fermeture, l'Espadon a rouvert le 8 décembre dernier. L'établissement a été repris par Malory Paubert qui n'est autre que la petite fille des anciens propriétaires. Dans le monde de la restauration depuis ses 18 ans, elle a déjà travaillé à l'Espadon comme employée et tient depuis 2 ans le Mahi Mahi sur Loctudy, anciennement La Mer à Boire où elle a également travaillé.

L'établissement, qui emploie 3 salariés (1 chef cuisinier et 2 employés de service) est ouvert du lundi au vendredi et sert entre 30 et 40 couverts chaque jours avec une formule ouvrier (entrée, plat, dessert) à 15€. Il est aussi possible de réserver des repas à emporter ainsi que de privatiser la salle durant le weekend pour des événements associatifs ou festifs (anniversaires, mariages, etc.).

Il propose aussi régulièrement des couscous à emporter pour différentes associations locales (centre équestre de Kervignon, comité de jumelage, etc.). ■

Contact

02 29 40 70 49

Malory Paubert à l'Espadon



La Pizza Di Ploba

Commerce bien connu de la population, anciennement « chez Jean Moigne », « Dan Pizz », puis « Big Pizz », la Pizzeria « Bella Vita » change de propriétaires. Depuis ce mois de juin, Yann Simon et Olivier Marchand, propriétaires du Bar Tabac Restaurant Le Bana, prennent les rênes de l'établissement situé au carrefour du bourg de Plobannaec

Changement d'enseigne, le commerce s'appelle désormais « La Pizza di Ploba ».



Pour cette nouvelle aventure, ils travaillent avec Cédric Charlot comme Chef Pizzaiolo. Il vous est proposé des pizzas classiques, des pizzas classiques et les gourmandes. ■

Contact

02 98 82 19 77

La Pause Sucrée Salée

Gwenaël Divanac'h, ancien patron pêcheur de Lesconil, a ouvert au mois d'avril avec Dom, sa collègue, la Pause Sucrée Salée qui propose sandwiches, snacking, glaces, pâtisserie maison et salon de thé. L'établissement est situé place de la Résistance avec vue sur le Ster. Ouvert du mardi au dimanche, de 10h30 à 19h30. ■

Contact

06 50 45 88 50 ou 06 60 78 23 76

Gwenaël Divanac'h et Dom, sa compagne, à la Pause Sucrée Salée



Une nouvelle entreprise au service des marins-pêcheurs

Glaz

Depuis avril 2022, Lauriane Le Cossec est à la barre de Glaz, société qui a pour vocation d'apporter des solutions aux armements et marins pêcheurs bigoudens dans les domaines du numérique, de la préservation des océans, de la santé au travail et de la prévention des risques.

Elle est très attachée au port de Lesconil où son grand-père était patron-pêcheur. Ainsi, après avoir racheté les actifs de l'association Maillage créé par marins, mareyeurs et armateurs, c'est tout naturellement qu'elle a saisi l'occasion de s'installer dans les anciens bureaux de la criée. Elle a ensuite poursuivi le développement et la structuration de la société en créant différents pôles : Kogus (numérique), Ankor (prévention) et Impakt (préservation). Cette sérial entrepreneuse, s'est entourée de 5 personnes afin de mener à bien cette belle aventure.

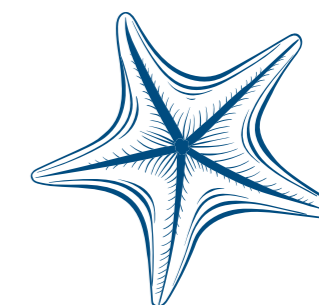


Lauriane Le Cossec, dans les locaux de Glaz

Mais bien entendu Lauriane ne compte pas s'arrêter là : un projet de recherche baptisé Pechkeur a été lancé récemment en partenariat étroit avec les professionnels afin de favoriser leur santé et leur bien-être. ■

Contact

<http://glaz-ocean.fr>
07 81 10 77 93



État civil

Du 1^{er} décembre 2022 au 31 mai 2023, la commune a enregistré :



NAISSANCES

| | |
|---------|------------|
| Louise | 22/12/2022 |
| Yüna | 03/02/2023 |
| Aëlig | 12/02/2023 |
| Liwenn | 13/02/2023 |
| Nell | 18/03/2023 |
| Alana | 18/03/2023 |
| Camille | 22/04/2023 |
| Nino | 22/04/2023 |
| Zoé | 21/05/2023 |

MARIAGES

| | |
|-------------------|------------|
| Thierry et Carole | 17/12/2022 |
| Bruno et Julie | 27/12/2022 |
| Nicolas et Atalia | 18/02/2023 |
| Xavier et | |
| Marie-Gabrielle | 18/03/2023 |
| Patrice et Carmen | 06/05/2023 |
| Erwan et Faustine | 06/05/2023 |
| David et Céline | 20/05/2023 |
| François et Elodi | 27/05/2023 |

Soit :



Soit :



DÉCÈS

| | | | | | |
|--------------|------------|---------------|------------|-------------|------------|
| Jean-Pierre | 02/12/2022 | Gaston | 11/02/2023 | Olivier | 20/05/2023 |
| Sylvaine | 08/12/2022 | Claude | 03/03/2023 | Léoncline | 20/05/2023 |
| Jean-Marie | 14/12/2022 | Claude | 09/03/2023 | Jean | 03/09/2022 |
| Françoise | 15/12/2022 | Gilbert | 11/03/2023 | Mary | 04/09/2022 |
| Marc | 16/12/2022 | Chantal | 13/03/2023 | Andrée | 03/10/2022 |
| Pierre | 17/12/2022 | Patrick | 18/03/2023 | Isabelle | 04/10/2022 |
| Michel | 21/12/2022 | Yolande | 20/03/2023 | Jean-Claude | 04/10/2022 |
| Alain | 07/01/2023 | Jean | 20/03/2023 | Camille | 18/10/2022 |
| Yves | 10/01/2023 | Gérald | 24/03/2023 | Andrée | 23/11/2022 |
| Anna | 12/01/2023 | Anne-Marie | 31/03/2023 | | |
| Marie-Jeanne | 16/01/2023 | Pierre | 07/04/2023 | | |
| Catherine | 19/01/2023 | Philippe | 24/04/2023 | | |
| Thérèse | 22/01/2023 | Jean-Baptiste | 06/05/2023 | | |
| Daniel | 05/02/2023 | Louis | 15/05/2023 | | |
| Radojko | 07/02/2023 | Pierre | 17/05/2023 | | |

Soit :



TRIBUNE / TRIBUNELL

Le mot de la majorité

Le premier semestre de cette année 2023 a été riche pour notre commune ...

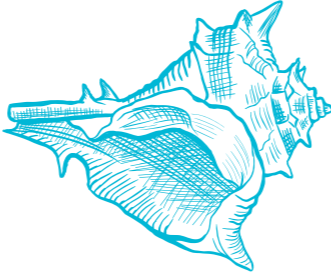
Comme vous avez pu le découvrir dans ce magazine, les grands chantiers avancent conformément aux plannings administratifs et techniques

Les études d'aménagements des 2 bourgs ont avancé, leurs présentations en réunions publiques devaient avoir lieu durant cette

première partie de l'année mais l'actualité sociale à ce moment (soutien à notre filière pêche) n'a pas permis la tenue de celles-ci. Les nouvelles dates seront très prochainement communiquées via les réseaux traditionnels et numériques.

Les dossiers avancent, notre commune est en mouvement.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons un très bel été. ■



Le mot de la minorité

En ce mois de Juin, nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Notre équipe d'élus a été associée au groupe de travail concernant les aménagements du port et de ses abords. On ne peut que s'en réjouir car chacun peut apporter des idées pour le devenir de cet espace essentiel. Mais quelle ne fut pas notre surprise de voir des aménagements commencer avant que la réunion publique prévue n'ait eu lieu et que les arbitrages ne soient rendus : pourquoi aujourd'hui couler des dalles de béton à Men ar Groas, sur le bord du Ster et ailleurs, tout cela pour installer des tables de pique nique qui n'en avaient pas besoin. De plus, vous avez pu remarquer que pour installer une de ces dalles, la commune a déplanté le cyprès que

nous avons planté pour remplacer le grand cyprès dont la silhouette bordait le Ster Nibilic. Les arbres ne doivent plus céder la place au béton.

L'étude d'aménagement du bourg de Plobannaec devait également être présentée en réunion publique. Aucune nouvelle date n'est annoncée à ce jour. Des études complémentaires vont être confiées à des maîtres d'oeuvre sur la base des validations de la municipalité, l'avis des habitants n'est-il pas souhaité?

Dans un autre registre, nous ne voyons toujours pas le commencement des travaux des logements sociaux prévus à la place de l'Hôtel de la plage dont la démolition s'est faite en toute hâte. Les occupants devraient déjà être dans les murs.... Si nous nous réjouissons de l'arrivée

de l'été qui signifie pour beaucoup les vacances et/ou les retrouvailles familiales, nous craignons, comme beaucoup d'habitants, la sur-fréquentation de la commune, particulièrement sur le Port. Il faut éviter que se développe un tourisme de masse concentré sur 6 à 7 semaine, avec son cortège d'incivilités, d'impacts sur l'environnement et sur les infrastructures (traitement des eaux usées, ...). Un tourisme de qualité, mieux étalé sur l'année, doit rester une activité complémentaire aux autres activités de la commune, dont la pêche et les algues.

Bon été et belles vacances. ■

BRUNO JULLIEN
JEAN SCÉBALT,
LAURENCE LE BERRE,
ELISABETH LE COSSEC

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), nous ne publions plus les noms de famille

DANS LE RÉTRO / UR SELL WAR-GIL

